

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

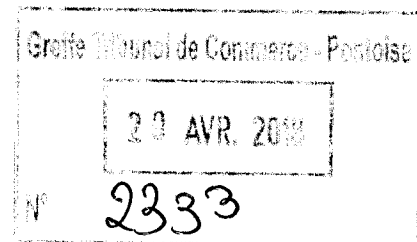
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 03732
Numéro SIREN : 562 027 623
Nom ou dénomination : BAILLY SA

Ce dépôt a été enregistré le 20/04/2018 sous le numéro de dépôt 2333



**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

Le 15 juin 2017

BAILLY

**Société Anonyme au capital de 500 000 Euros
562 027 623 RCS PONTOISE**

**32, rue Jacques Robert
95500 LE THILLAY**

BAILLY

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Anonyme BAILLY tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les engagements exposés dans la note 5 de l'annexe.

2) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'Article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 15 juin 2017



BDO FRANCE - LEGER & ASSOCIES

Représentée par Nicolas QUERO
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

BAILLY SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 11/04/17
Tenue de compte

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	3 842		3 842	3 842
Fonds commercial	106 358		106 358	106 358
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	110 200		110 200	110 200
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	723 965	210 077	513 888	564 073
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 916 992	1 593 825	1 323 167	1 442 501
Autres immobilisations corporelles	296 817	207 692	89 126	137 959
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	3 937 774	2 011 593	1 926 181	2 144 533
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	695 269		695 269	695 269
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	88 823		88 823	86 839
TOTAL immobilisations financières :	784 092		784 092	782 108
ACTIF IMMOBILISE	4 832 066	2 011 593	2 820 473	3 036 841
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	534 360		534 360	458 164
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	680 303		680 303	508 879
TOTAL stocks et en-cours :	1 214 663		1 214 663	967 043
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				2 000
Créances clients et comptes rattachés	1 358 200	16 314	1 341 886	1 270 343
Autres créances	193 344		193 344	250 960
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 551 544	16 314	1 535 230	1 523 303
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	160 720		160 720	51 398
Charges constatées d'avance	68 434		68 434	51 898
TOTAL disponibilités et divers :	229 154		229 154	103 295
ACTIF CIRCULANT	2 995 362	16 314	2 979 047	2 593 641
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	7 827 428	2 027 907	5 799 521	5 630 482

Bilan Passif

BAILLY SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 11/04/17
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 867	22 867
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 140 121	949 505
Résultat de l'exercice	243 582	190 616
TOTAL situation nette :	1 956 571	1 712 988
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		26 086
CAPITAUX PROPRES	1 956 571	1 739 074
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 826 889	2 088 033
Emprunts et dettes financières divers	248 179	316 549
TOTAL dettes financières :	2 075 068	2 404 582
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 223 217	977 084
Dettes fiscales et sociales	356 041	347 007
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	188 624	162 735
TOTAL dettes diverses :	1 767 882	1 486 826
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 142 950	2 891 408
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	5 799 521	5 630 482

Compte de Résultat (Première Partie)

BAILLY SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 11/04/17
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
Ventes de marchandises	7 699 703	2 369 288	10 068 991	10 486 613
Production vendue de biens				
Production vendue de services	896		896	6 380
Chiffres d'affaires nets	7 700 599	2 369 288	10 069 887	10 492 993
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			23 497	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			27 634	35 145
Autres produits			4 018	1 855
PRODUITS D'EXPLOITATION			10 125 036	10 528 892
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			1 892 691	1 781 609
Variation de stock de marchandises			(171 424)	250 313
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 205 998	4 571 042
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			(76 196)	(143 029)
Autres achats et charges externes			1 712 011	1 623 743
TOTAL charges externes :			7 563 080	8 083 677
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			148 142	145 942
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 264 102	1 227 150
Charges sociales			501 061	471 262
TOTAL charges de personnel :			1 765 163	1 698 412
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			310 469	251 109
Dotations aux provisions sur immobilisations			16 314	17 949
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			326 783	269 058
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			10 830	6 672
CHARGES D'EXPLOITATION			9 513 989	10 203 760
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			611 047	325 132

Compte de Résultat (Seconde Partie)

BAILLY SA

Période du 01/01/16 au 31/12/16
Edition du 11/04/17
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2016	Net (N-1) 31/12/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION	311 037	326 232
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	318	211
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	318	211
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	56 393	56 674
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	56 393	56 674
RESULTAT FINANCIER	(54 076)	(56 463)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	254 961	269 769
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 583	3 900
Reprises sur provisions et transferts de charges	26 086	
	39 669	3 900
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 706	4 015
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		6 685
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	4 706	10 700
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34 953	(6 800)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	46 343	72 353
TOTAL DES PRODUITS	10 165 023	10 534 183
TOTAL DES CHARGES	9 921 441	10 343 498
BÉNÉFICE OU PERTE	243 582	190 616

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2016

1. Identification

La présente annexe est destinée à compléter et à commenter l'information donnée par le bilan et le compte de résultat de la S.A. BAILLY relatifs à l'exercice s'étendant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2016 de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui peuvent s'identifier par les données suivantes :

Bilan (total général)..... 5.799.520,52 Eu.

Compte de résultat (bénéfice)..... 243.582,33 Eu.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les états de synthèse ont été établis suivant les normes, principes et méthodes émanant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices) et autres règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les comptes ont été établis dans le respect des nouvelles règles du P.C.G applicables pour les exercices ouverts à compter de l'année 2005 en matière de définition, d'évaluation, de comptabilisation, de dépréciation et d'amortissement des actifs.

La société avait utilisé les mesures de simplification prévues les petites et moyennes entreprises concernant les immobilisations non décomposables en retenant la durée d'usage pour ses plans d'amortissement.

Elle avait opté pour l'application de la méthode « prospective ».

3. Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles figurent pour 110.200 Eu à l'actif du bilan au 31 Décembre 2016.

Elles comprennent des licences ou logiciels pour 3.842 Eu, un droit au bail suivant acte d'acquisition des 16 Juillet 1985 pour 44.972 Eu et 4 Avril 2003 pour 33.000 Eu, le fonds commercial pour 23.385 Eu et l'acquisition d'un fonds de clientèle, d'un montant de 5.000 Eu.

Immobilisations corporelles

Les éléments de l'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée d'usage en ce qui concerne les immobilisations non décomposables.

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

- Constructions sur sol d'autrui, 10, 15 ou 20 ans
- Matériel industriel, mode linéaire, 3 à 10 ans
- Agencement, Aménagements et Installations, mode linéaire, 5 à 10 ans.
- Présentoirs, mode linéaire, 3 ans
- Matériel de transport, mode linéaire, 3 ou 4 ans
- Mobilier, mode linéaire, 5 ou 10 ans
- Matériel de Bureau et Informatique, mode linéaire, 2 à 10 ans
- Matériel d'occasion, mode linéaire, 1 à 3 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent pour 784.092,14 Eu à l'actif du bilan au 31 Décembre 2016, se décomposant ainsi :

Titres de participation	695.269,41 Eu
Dépôts et caution Rivoli	14.759,73 Eu
Dépôts et cautionnement	74.063,00 Eu
	784.092,14 Eu

Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués et comptabilisés à leur coût d'acquisition selon la méthode dite FIFO (premier entré premier sorti), au prix d'achat moyen du dernier mois.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour leur évaluation.

Ils figurent pour un montant de 1.214.663,18 Eu à l'actif du bilan.

Créances clients

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire s'avère inférieure à la valeur comptable, après une étude cas par cas des risques de non recouvrement.

Disponibilités

Parmi les disponibilités figurent pour 123.454,73 Euros d'effets à l'encaissement.

Capitaux propres

Le capital de la S.A. BAILLY s'élève à 500.000 Eu au 31 décembre 2016, divisé en 5.000 actions de 100 Eu chacune.

La variation des capitaux propres entre le 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2015 (217.496,24 Eu) est constituée du résultat de l'exercice (243.582,33 Eu) moins la reprise de la provision pour hausse des prix à concurrence de 26.086,09 euros.

Provisions pour risques et charges

Le tableau de variation des provisions figure en annexe ci-jointe.

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Ce poste, qui figure pour 1.826.888,62 Eu à la clôture de l'exercice, est représenté par des emprunts et soldes créditeurs de banque.

Le détail par échéance des emprunts bancaires est le suivant :

A un an au plus	414.435,13 Eu
A plus d'un an et cinq ans au plus	1.018.208,32 Eu
A plus d'un an et cinq ans au plus	<u>119.220,02 Eu</u>
	1.551.863,47 Eu

Emprunts et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières diverses s'élevant à 248.178,99 Euros sont constituées de dettes envers des personnes physiques.

Charges à payer

Le détail des charges à payer est fourni dans les tableaux annexés ci-après.

4. Notes sur le compte de résultat

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 10.069.886,60 Eu contre 10.492.992,61 Eu au cours de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation au cours de l'exercice 2016 s'élève à 2.369.288 Eu contre 2.198.339 Eu au cours de l'exercice précédent.

Charges de personnel

La créance de 58.765 Eu constatée au cours de l'exercice au titre de Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) figure en diminution des charges de personnel à due concurrence.

Le CICE a été utilisé conformément à son objet pour financer des dépenses d'investissement.

Résultat exceptionnel

Les produits exceptionnels correspondent pour 13.583 euros à des produits de cession immobilisations et pour 26.086 euros à une reprise de la provision pour hausse des prix.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction ne comprend qu'une seule personne.

Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les bénéfices constaté au titre de l'exercice 2016 s'élève à 46.343 Eu.

Sans le Crédit d'impôt pour dépense de prospection commerciale que la société a constaté au cours de cet exercice 2016 pour un montant de 37.925 euros, il se serait élevé à 84.268 euros.

5. Autres informations

Effectifs

L'effectif se compose de 39 personnes faisant partie du personnel de l'entreprise, dont 6 cadres.

Engagement

Le montant des effets remis à l'escompte et non échus à la clôture de l'exercice 2016 s'élève à 142.517 Euros.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la filiale à l'OLIVIER, figurant à l'actif pour un montant de 682.469,40 Eu, ces derniers ont été nantis au profit des banques prêteuses.

En outre l'acquisition de nouvelles actions de la société A L'OLIVIER survenue au cours de l'exercice 2008 a généré un gage de compte d'instruments financiers comprenant 400 actions de la S.A BAILLY.

La société s'est portée caution de prêts accordés à sa filiale ALO DEVELOPPEMENT S.A.R.L. à concurrence de :

- 108.700 Eu pour le principal
- 15.572 Eu pour les intérêts

Dans le cadre d'un prêt d'un montant de 300.000 Euros accordé en date du 24 juillet 2014 pour une durée de 84 mois par la banque PALATINE pour le financement d'investissements productifs, la dite banque a requis le nantissement en 2^{ème} rang du fonds de commerce situé à LE THILLAY (95500) – 32 rue Jacques Robert.

Dans le cadre d'un prêt d'un montant de 350.000 Euros accordé en date du 15 décembre 2014 pour une durée de 84 mois par la BPRP pour le financement d'une ligne de production, la dite banque a requis le nantissement sur le fonds de commerce situé à LE THILLAY (95500) – 32 rue Jacques Robert.

Dans le cadre d'un prêt d'un montant de 500.000 Euros accordé en date du 4 décembre 2014 pour une durée de 84 mois par la CAISSE D'EPARGNE pour le financement d'une ligne d'embouteillage et divers, la dite banque a requis le nantissement sur le fonds de commerce situé à LE THILLAY (95500) – 32 rue Jacques Robert. En outre cet emprunt a été assorti d'une convention de cautionnement avec BPIFRANCE FINANCEMENT à concurrence de 20% et OSEO REGIONS à concurrence de 20% également.

La société a fait procéder à une évaluation des indemnités de fin de carrière sur la base des salariés présents au 31 décembre 2015.

Celles-ci ont été calculées de façon statistique et elles s'élèvent à un montant total de 153.796 euros à cette même date.

Le calcul a été opéré salarié par salarié, en fonction des tables de probabilité de survie et il fait l'objet d'une actualisation au taux de 2%.

Tableaux annexes

- Tableau n°1 : Etat des immobilisations
- Tableau n°2 : Etat des amortissements
- Tableau n°3 : Etat des provisions
- Tableau n°4 : Etat des échéances des créances et des dettes
- Tableau n°5 : Détail des charges à payer
- Tableau n°6 : Détail des charges constatées d'avance
- Tableau n°7 : Liste des filiales et participations
- Tableau n°8 : Résultat des cinq derniers exercices

POUVOIR

Je soussigné : Benoit BLANVILLAIN
demeurant à NEUVILLE DE POITOU Rue Armand Caillard
agissant en qualité de Président du conseil de la société BAILLY SA
donne par les présentes pouvoirs à :

CABINET BARDIN
21c, rue Jacques Cartier
78960 VOISINS LE BRETONNEUX

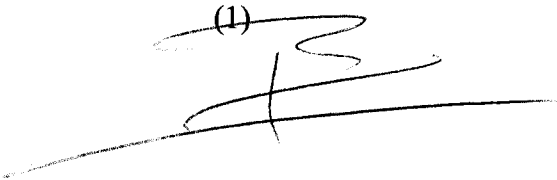
De pour moi, en mon nom et au nom de la société, effectuer toutes formalités
de publicité, de dépôt et autres au Greffe du Tribunal de Commerce en vue de
l'immatriculation de toutes inscriptions modificatives au Registre du
Commerce et des Sociétés de PONTOISE.

Bon pour Pouvoir

Fait à le THILLAY

Le 30 Juin 2017

(1)



(1) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Bon pour pouvoir"

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2017

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
						1		2		
								3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	110 200	KE		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	723 965	KN		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	2 832 487	KT			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		Dont Composants	M3		KV		KW	
		Matériel de transport *				KY	130 600	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	218 647	LC		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI			
	Avances et acomptes				LK		LL			
	TOTAL III				LN	3 905 699	LO			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		
Autres participations				8U	695 269	8V				
Autres titres immobilisés				1P		1R				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	86 839	1U				
TOTAL IV				LQ	782 108	LR				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	4 798 007	ØH				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				1		3		4		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	110 200	LW		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	723 965		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 916 992		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		
		Matériel de transport		IV		MP	57 699	MQ	72 901	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IW		MS	2 343	MT	223 917	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE			
	TOTAL III		IY		NG	60 042	NH	3 937 774		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		
Autres participations		IO		ØX		ØY	695 269			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	88 823			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	784 092			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	60 042	ØL	4 832 066	ØM		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2017

Désignation de l'entreprise <u>BAILLY SA</u>										Néant ☐ *	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	159 892	PS	50 185	PT		PU	210 077		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 389 987	QA	203 838	QB		QC	1 593 825		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	88 734	QI	21 574	QJ	57 699	QK	52 610		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	122 553	QM	34 872	QN	2 343	QO	155 082		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	1 761 166	QV	310 469	QW	60 042	QX	2 011 593		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	1 761 166	ØP	310 469	ØQ	60 042	ØR	2 011 593		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V 26 086	TG	TH 26 086	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 26 086	TS	TT 26 086	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 17 949	6U 16 314	6V 17 949	6W 16 314
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 17 949	TY 16 314	TZ 17 949	UA 16 314
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 44 035	UB 16 314	UC 44 035	UD 16 314
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE 16 314	UF 17 949			
	UG	UH			
	UJ	UK 26 086			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	88 823	UV		UW	88 823			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 358 200		1 358 200					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie* (UO))				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	4 295		4 295					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	84 778		84 778					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	94 515		94 515					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	9 756		9 756					
	Charges constatées d'avance				VS	68 434		68 434					
	TOTAUX				VT	1 708 801	VU	1 619 979	VV	88 823			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE										
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 826 889	689 460	1 018 209	119 220					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 223 217	1 223 217							
Personnel et comptes rattachés				8C	103 905	103 905							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	241 134	241 134							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW									
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	11 003	11 003							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	248 179	248 179							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	188 624	188 624							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	3 842 950	VZ	2 705 521	1 018 209	119 220				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	161 956	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	428 077	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

DETAIL DES CHARGES A PAYER
31/12/2016

408000	Fournisseurs. Factures à recevoir	8 689
428200	Provision pour congés à payer	87 844
428600	Autres charges à payer	15 000
431000	Sécurité sociale	118 863
437100	CRIC	9 519
437200	ISICA	15 092
437610	LA SUISSE	12 927
437650	PREVOYANCE	1 100
437814	FORCO	16 055
437816	agefiph	6 189
437850	Effort à la construction	5 718
437900	Apprentissage	8 641
438200	ch.soc sur congés à payer	39 530
468600	Autres charges à payer	7 500
447100	BAPSA	8 774
448600	Etat . Charges à payer	2 229
468000	Autres charges à payer	88 448
468600	Charges à payer	13 390

465 508

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
31/12/2016

486 Charges constatées d'avance	
Services	13 025
Assurances	1 411
Fournitures	24 157
Frais généraux	19 477
Salon	10 364
	68 434

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1) Désignation :

A L'OLIVIER S.A.
B.P. 538
4ème Avenue LID 3514 M
06516 CARROS Cedex
N°Siret : 333 746 550

Pourcentage du capital détenu : 99,9 %

Montant des capitaux propres au **31/12/16** : 1.790.775 Euros

Résultat de l'exercice clos le **31/12/16** : 105.752 Euros

Montant des avances consenties : 0 Euros

2)

S.A.R.L HUILERIE DE NEUVILLE
2 Rue Robert Schuman
86170 NEUVILLE DE POITOU

Pourcentage de capital détenu : 10% (460 parts sur 4600)

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 : 488.321 Euros

Résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 : 61.019 Euros

Montant des avances consenties : 0 Euros

3)

S.A.R.L ALO DEVELOPPEMENT
7 rue Saint François de Daule
06300 NICE
RCS NICE N°447 998 071

Pourcentage de capital détenu : 35%

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 : 237.481 Euros

Résultat de l'exercice clos le 31/12/2015 : 2.403 Euros

Montant des avances consenties : 0 Euros

BAILLY S.A.
32 rue Jacques Robert
95500 LE THILLAY

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
- Par convention d'obligation						
- Par exercice de droit à souscription						
II - OPERATIONS & RESULTAT DE L'EXERCICE						
Chiffre d'Affaires (H.T.)	9 640 769	9 338 749	9 377 149	10 252 966	10 492 993	10 069 887
Résultat avant impôts, partic amort et prov	742 141	-21 246	453 437	745 007	513 768	572 673
Impôt s/les bénéfices	182 659	54 868	76 978	167 377	72 353	46 343
Partic des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, partic amort et prov	346 989	99 081	167 517	360 567	190 616	243 582
Résultat distribué	200 000		100 000	150 000		
III - RESULTAT PAR ACTION						
Résultat après impôt, partic des salariés mais avant dotation aux amort et prov	111,90	-15,22	75,29	115,53	88,28	105,27
Résultat après impôt, partic des salariés et dotation aux amort et prov	69,40	19,82	33,50	72,11	38,12	48,72
Dividende attribué par action	40	0	20	30	0	0
IV - PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés et employés pendant l'exercice	31	31	35	38	40	40
Montant de la masse salariale pendant l'exercice	998 248	1 045 799	1 051 065	1 183 871	1 227 150	1 264 102
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	432 465	447 327	422 081	475 332	471 262	501 061

BAILLY SA

Société anonyme au capital de 500 000 Euros
Siège social : 32 Rue Jacques ROBERT
95500 LE THILLAY
RCS PONTOISE B 562 027 623

Exercice clos le 31 décembre 2016

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

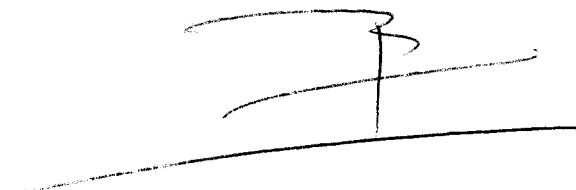
ANNEXE

Certifié conforme à nos livres

Le 15 mai 2017

Le Président du conseil :

Benoît BLANVILLAIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line and a vertical line, and a long horizontal stroke at the bottom.

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2					
Adresse de l'entreprise 32 rue Jacques Robert 95500 LE THILLAY		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET* 5 6 2 0 2 7 6 2 3 0 0 0 5 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 6					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 842		
		Fonds commercial (I)	AH	AI	106 358		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	210 077	513 888	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 593 825	1 323 167	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	207 692	89 126	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	695 269		
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	88 823		
	TOTAL (II)		BJ	BK	2 011 593	2 820 473	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	534 360		
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	680 303		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	16 314	1 341 886	
		Autres créances (3)	BZ	CA		193 344	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	160 720		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	68 434		
TOTAL (III)		CJ	CK	16 314	2 979 047		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	2 027 907	5 799 521		
Renvois : (1) Dont droit au bail : 77 972		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2017

Désignation de l'entreprise		BAILLY SA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500 000)			DA	500 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	22 867	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	1 140 121	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	243 582	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 956 571	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 826 889	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	248 179	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 223 217	
	Dettes fiscales et sociales			DY	356 041	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	188 624	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	3 842 950		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 799 521		
RENVOLS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 705 521	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	275 025	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	7 699 703	FB	2 369 288	FC	10 068 991
	Production vendue biens * services*	FD		FE		FF	
		FG	896	FH		FI	896
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 700 599	FK	2 369 288	FL	10 069 887
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	23 497
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	27 634
	Autres produits (1) (11)					FQ	4 018
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 892 691
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(171 424)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 205 998
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(76 196)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 712 011
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	148 142
	Salaires et traitements*					FY	1 264 102
	Charges sociales (10)					FZ	501 061
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	310 469
						GB	16 314
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	10 830
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	311 037
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	318
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	318
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	56 393
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	56 393
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(56 075)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	254 962

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise BAILLY SA				Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	13 583	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	26 086	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	39 669	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	4 706	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 706	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	34 963	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	46 343	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	10 165 023	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	9 921 441	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	243 582	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	
			- Crédit - bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	9 686
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
Produit cession immobilisations corporelles				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Reprise provision hausse des prix					13 583	
Amendes de circulation				4 706	26 086	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	110 200	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM	723 965	KN		KO	
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	2 832 487	KT		KU	84 504
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
		Matériel de transport *					KY	130 600	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	218 647	LC		LD	7 613
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III						LN	3 905 699	LO		LP	92 117
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	695 269	8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	86 839	1U		1V	1 984		
TOTAL IV					LQ	782 108	LR		LS	1 984		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	4 798 007	ØH		ØJ	94 101	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		4		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	110 200	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	723 965	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	2 916 992	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP	57 699	MQ	72 901	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 343	MT	223 917	MU		
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	60 042	NH	3 937 774	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY	695 269	ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	88 823	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	784 092	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	60 042	ØL	4 832 066	ØM			

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2017

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: BAILLY SANéant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD2017

Désignation de l'entreprise BAILLY SA										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR	159 892	PS	50 185	PT		PU	210 077					
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	1 389 987	QA	203 838	QB		QC	1 593 825					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH	88 734	QI	21 574	QJ	57 699	QK	52 610					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	122 553	QM	34 872	QN	2 343	QO	155 082					
Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	1 761 166	QV	310 469	QW	60 042	QX	2 011 593					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	1 761 166	ØP	310 469	ØQ	60 042	ØR	2 011 593					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales, agence et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agence am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9							
Primes de remboursement des obligations								SP							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V 26 086	TG	TH 26 086	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z 26 086	TS	TT 26 086	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T 17 949	6U 16 314	6V 17 949	6W 16 314
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B 17 949	TY 16 314	TZ 17 949	UA 16 314
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 44 035	UB 16 314	UC 44 035	UD 16 314
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE 16 314	UF	26 086		
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2017

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA										Néant ☐			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	88 823	UV		UW	88 823			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	1 358 200		1 358 200					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	4 295		4 295					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	84 778		84 778					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	94 515		94 515					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	9 756		9 756					
	Charges constatées d'avance				VS	68 434		68 434					
	TOTAUX				VT	1 708 801	VU	1 619 979	VV	88 823			
REVENUS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF							
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG									
	à plus d'1 an à l'origine			VH	1 826 889		689 460		1 018 209		119 220		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A									
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 223 217		1 223 217						
Personnel et comptes rattachés				8C	103 905		103 905						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	241 134		241 134						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW									
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	11 003		11 003						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	248 179		248 179						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	188 624		188 624						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L									
TOTAUX				VY	3 842 950	VZ	2 705 521		1 018 209		119 220		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	161 956	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	428 077	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N, clos le : 31/12/2016		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA 243 582	
			de son conjoint				WB	
			moins part déductible *				WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE 24 470	XE 33 444	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG 8 974		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI 5 718	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	XW 10 424	
	Amendes et pénalités		WJ 4 706	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						Y7 46 343	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			- imposées aux taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme				WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		
						WR 333 793		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA	
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							
	Majoration d'amortissement*							
	Abattement sur les bénéfices des sociétés	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 octies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 duodecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 treizièmes)	PA	
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quatorzièmes)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinzièmes)				PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI 252 805	XJ	
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN 252 805	XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

N° 2058-A-SD

[illegible]

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

N° 2058-B-SD2017

Désignation de l'entreprise <u>BAILLY SA</u>			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)			K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)			YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice			ZT	127 374
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
Participation effort construction	9K	5 718	9L	5 544
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	5 718	YO 5 544
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23^{septies} du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SE2017

Désignation de l'entreprise BAILLY SA										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			OC	949 505	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			OD	190 616		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves			OE			Autres répartitions		ZE				
	TOTAL I			OF	1 140 121		Report à nouveau		ZF				
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	1 140 121			
										TOTAL II		ZH	1 140 121
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7							YQ					
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS	142 517				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT	235 709				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8							XQ	405 577				
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU	99 538				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	97 739				
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES							ST	873 448				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 712 011				
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	57 753				
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS							9Z	90 389				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	148 142				
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY	438 105				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	769 968				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2016)*							ØB	1 270 693				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS					
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :)							YP	40				
	— Effectif affecté à l'activité artisanale							RL					
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP							— Filiales et participations: (Liste au 2059-6, si oui cocher 1 sinon 0) ZR 1					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH					
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL							
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC							
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO									
		Plus-values à 19% JP		Imputations JF									
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0						N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2017

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations *	1	Mat transpo	57 699	57 699			
	2	Mob bureau	2 343	2 343			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
				19%	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	13 583	13 583				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫		13 583				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑭							
		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise BAILLY SA

[illegible]

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

N° 2059-B-SD 2017

Désignation de l'entreprise : <u>BAILLY SA</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU	Néant ☐ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
	(à préciser) au titre de :	N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)					
☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)					
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2017

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA

Néant ☐ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 %	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+ ③+ ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2017

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>BAILLY SA</u>					Néant ☐ *	
I						
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II						
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD2017

Désignation de l'entreprise : BAILLY SA				Néant ☐ *	
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :					
Exercice ouvert le : 01012016		et clos le : 31122016		Durée en nombre de mois 1 2	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises	OA	10 068 991			
Production vendue - Biens	OB				
Production vendue - Services	OC	896			
Production stockée	OD				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF	23 497			
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	4 018			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	9 686			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 1	OM	10 107 088			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)					
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	1 892 691			
Variation de stocks (marchandises)	OO	(171 424)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	4 205 998			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	(76 196)			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 306 435			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	10 830			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY				
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ				
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
TOTAL 2	OJ	7 168 334			
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 938 754		
IV - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).	SA	2 938 754			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE-SD.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX				
Période de référence	GY	du	GZ	au	
Date de cessation	HR				
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).					
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.					
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-SD.					

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 6

N° SIRET 5 6 2 0 2 7 6 2 3 0 0 0 5 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE BAILLY SA

ADRESSE (voie) 32 rue Jacques Robert

CODE POSTAL 95500

VILLE LE THILLAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique	SA	Dénomination	A L'OLIVIER	N° SIREN (si société établie en France)	5 6 2 0 2 7 6 2 3	% de détention	100
Adresse :	N°	Voie		Code Postal	06516	Commune	CARROS
						Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	HUILERIE DE NEUVILLE	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 4 6 7 7 8 6 8	% de détention	10
Adresse :	N°	Voie	Rue robert Schuman	Code Postal	86170	Commune	NEUVILLE DE POITOU
						Pays	FR
Forme juridique	SRL	Dénomination	ALO DEVELOPPEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	4 4 7 9 9 8 0 7 1	% de détention	35
Adresse :	N°	Voie	Rue ST François de Daule	Code Postal	06300	Commune	NICE
						Pays	FR
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
						Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETAIL DES CHARGES A PAYER
31/12/2016

408000	Fournisseurs. Factures à recevoir	8 689
428200	Provision pour congés à payer	87 844
428600	Autres charges à payer	15 000
431000	Sécurité sociale	118 863
437100	CRIC	9 519
437200	ISICA	15 092
437610	LA SUISSE	12 927
437650	PREVOYANCE	1 100
437814	FORCO	16 055
437816	agefiph	6 189
437850	Effort à la construction	5 718
437900	Apprentissage	8 641
438200	ch.soc sur congés à payer	39 530
468600	Autres charges à payer	7 500
447100	BAPSA	8 774
448600	Etat . Charges à payer	2 229
468000	Autres charges à payer	88 448
468600	Charges à payer	13 390
		465 508

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
31/12/2016

486 Charges constatées d'avance	
Services	13 025
Assurances	1 411
Fournitures	24 157
Frais généraux	19 477
Salon	10 364
	68 434

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1) Désignation : A L'OLIVIER S.A.**
B.P. 538
4ème Avenue LID 3514 M
06516 CARROS Cedex
N°Siret : 333 746 550

Pourcentage du capital détenu : 99,9 %

Montant des capitaux propres au **31/12/16** : 1.790.775 Euros

Résultat de l'exercice clos le **31/12/16** : 105.752 Euros

Montant des avances consenties : 0 Euros

- 2) S.A.R.L HUILERIE DE NEUVILLE**
2 Rue Robert Schuman
86170 NEUVILLE DE POITOU

Pourcentage de capital détenu : 10% (460 parts sur 4600)

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 : 488.321 Euros

Résultat de l'exercice clos le 31/12/2016 : 61.019 Euros

Montant des avances consenties : 0 Euros

- 3) S.A.R.L ALO DEVELOPPEMENT**
7 rue Saint François de Daule
06300 NICE
RCS NICE N°447 998 071

Pourcentage de capital détenu : 35%

Montant des capitaux propres au 31/12/2016 : 237.481 Euros

Résultat de l'exercice clos le 31/12/2015 : 2.403 Euros

Montant des avances consenties : 0 Euros

BAILLY S.A.
32 rue Jacques Robert
95500 LE THILLAY

**RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2011	Exercice 2012	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000
Nombre d'actions ordinaires existantes	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes						
Nombre maximal d'actions futures à créer :						
- Par convention d'obligation						
- Par exercice de droit à souscription						
II - OPERATIONS & RESULTAT DE L'EXERCICE						
Chiffre d'Affaires (H.T.)	9 640 769	9 338 749	9 377 149	10 252 966	10 492 993	10 069 887
Résultat avant impôts, partic amort et prov	742 141	-21 246	453 437	745 007	513 768	572 673
Impôt s/les bénéfices	182 659	54 868	76 978	167 377	72 353	46 343
Partic des salariés due au titre de l'exercice						
Résultat après impôts, partic amort et prov	346 989	99 081	167 517	360 567	190 616	243 582
Résultat distribué	200 000		100 000	150 000		
III - RESULTAT PAR ACTION						
Résultat après impôt, partic des salariés mais avant dotation aux amort et prov	111,90	-15,22	75,29	115,53	88,28	105,27
Résultat après impôt, partic des salariés et dotation aux amort et prov	69,40	19,82	33,50	72,11	38,12	48,72
Dividende attribué par action	40	0	20	30	0	0
IV - PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés et employés pendant l'exercice	31	31	35	38	40	40
Montant de la masse salariale pendant l'exercice	998 248	1 045 799	1 051 065	1 183 871	1 227 150	1 264 102
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, oeuvres sociales, etc...)	432 465	447 327	422 081	475 332	471 262	501 061

BAILLY SA
Société Anonyme au capital de 500 000 euros
Siège social : 32 Rue Jacques Robert
95500 LE THILLAY
RCS PONTOISE B 562 027 623

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 243 582,33 € en totalité au compte "Report à Nouveau" qui s'élève ainsi à 1 383 703,20 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2013 :

100 000 €, soit 20 € par titre

Exercice clos le 31.12.2014 :

150 000 € soit 30 € par titre

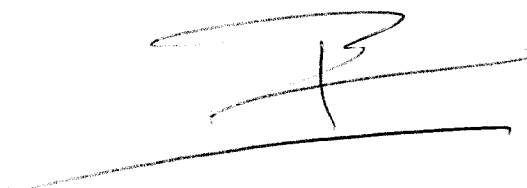
Exercice clos le 31.12.2015 :

Néant.

Résolution adoptée à l'unanimité

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 JUIN 2017

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration



BAILLY SA
Société Anonyme au capital de 500 000 €
Siège social : 32 Rue Jacques Robert
95500 LE THILLAY
RCS PONTOISE B 562 027 623

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'année 2016 clôture sur une légère baisse du chiffre d'affaires de - 4,03 %.

On peut se satisfaire d'un résultat positif dans un contexte difficile.

Nous devrions recouvrer des marges normales en 2017.

Nous restons optimistes pour l'avenir car les opportunités à l'export sont importantes.

M

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2017 sont identiques à ceux de l'exercice précédent.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Solde des dettes fournisseurs

Exercice 2015

	ECHUES EN 2015	A 30 Jours	A 60 Jours	A 90 Jours	TOTAL CONTRÔLE AU 31/12/2015
401000	236 051,53	354 054,19	48 008,55	0	638 114,27
Soldes débiteurs	719,62				719,62
TOTAL 401	235 331,91	354 054,19	48 008,55		637 394,65
TOTAL 403	10 636,21	192 405,63	111 789,91		314 831,75
	245 968,12	546 459,82	159 798,46	0	952 226,40

Exercice 2016

	ECHUES EN 2016	A 30 Jours	A 60 Jours	A 90 Jours	TOTAL CONTRÔLE AU 31/12/2016
401000	320 963,35	419 249,67	73 782,20		813 995,28
Soldes débiteurs	1 661,06				1 661,06
TOTAL 401	319 302,29	419 249,67	73 782,26		812 334,22
TOTAL 403	91 538,97	201 306,28	109 248,42		402 193,67
	410 941,26	620 555,95	183 030,68	0,00	1 214 527,89

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Votre Président vous fera un état en préambule de votre réunion.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 10 069 887 € contre 10 492 993 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 4,03%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 4 018 € contre 1 855 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 116,61%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 5 851 069 € contre 6 459 935 € pour l'exercice précédent, soit une différence de - 608 866 €

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1 712 011 € contre 1 623 743 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,44%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 148 142 € contre 145 942 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 1,51%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 264 102 € contre 1 227 150 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3,01%.

Le montant des charges sociales s'élève à 501 061 € contre 471 262 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,32%.

L'effectif salarié moyen inchangé s'élève à 40.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 326 783 € contre 269 058 € pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 10 830 € contre 6 672 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 62,32%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 9 813 999 € contre 10 203 760 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 3,82%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 311 037 € contre 326 232 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 4,66%.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -56 075,33 € il s'établit à 254 962 € contre 269 769 € pour l'exercice précédent, soit une variation de - 5,49%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 34 963 € contre -6 800 € pour l'exercice précédent,
- de l'impôt sur les sociétés de 46 343 € contre 72 353 €,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se solde par un bénéfice de 243 582 € contre 190 616 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,79%.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 5 799 520,52 € contre 5 630 482,10 € pour l'exercice précédent, soit une variation de 3%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 243 582,33 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice en Report à Nouveau.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2013 :

100 000 €, soit 20 € par titre

Exercice clos le 31.12.2014 :

150 000 € soit 30 € par titre

Exercice clos le 31.12.2015 :

Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal consistant notamment, en :

- Amortissements excédentaires : 24 470 €
- Taxes sur les voitures de sociétés : 8 974 €
- Amendes et pénalités : 4 706 €
- Provisions et charges : 5 718 €

M

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Benoît BLANVILLAIN

- Administrateur de la société SA BAILLY SA
- Directeur général de la société SA BAILLY SA
- Gérant de la société SARL Huilerie de Neuville
- Gérant de la société Ste Civile SCI des 2 B
- Gérant de la société Ste Civile SCI DES 3 B
- Gérant de la société Ste Civile SCI DES 2 B D'AULNAY
- Président de la société SA BAILLY SA

Mme Danièle CHAPRON

- Administrateur de la société SA BAILLY SA

Mlle Nathalie DAVID

- Administrateur de la société SA BAILLY SA

Renouvellement de mandats de commissaires aux comptes

Les mandats de commissaires aux comptes venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

ACTIONNARIAT SALARIE

Nous vous rappelons que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si, au vu du rapport présenté à l'Assemblée Générale par le Conseil d'Administration en application de l'article L. 225-102 du Code de commerce,

les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la Société n'est pas contrôlée au sens de l'article L. 233-16 du présent code par une société qui a mis en place, dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 3344-1 du Code du travail, un dispositif d'augmentation de capital dont peuvent bénéficier les salariés de la Société et que l'alinéa 2 précité est en conséquence applicable ;

- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour le dernier exercice clos fait ressortir une participation des salariés au 31 décembre 2015, inférieure au seuil légal ;

- il y a donc lieu de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de proposer, en application de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, une augmentation du capital social en numéraire réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail.

oOo

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à LE THILLAY
Le 15 mai 2017
Pour le Conseil d'Administration
Son Président :
Benoît BLANVILLAIN

